

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15

Chapitre 4 : Influence du projet sur les milieux naturels

4.1 Influence du projet sur les espèces naturelles protégées à proximité du site

Nous nous intéressons dans ce paragraphe à la perturbation d'espèces d'intérêt communautaire décrites et présentes dans les sites Natura 2000 à proximité du site.

Dans la zone spéciale de conservation présente à proximité, les espèces suivantes ont justifié le classement du site Natura 2000 « Marais et zones humides liés à l'Etang de Berre » :

	Espèce	Nom Latin
Mammifères	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>
	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>
Reptiles	Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>
Invertébrés	Agriion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>

De plus, deux sites Natura 2000, classé pour la protection des oiseaux sont répertoriés à 2 km à l'Est et à 6 km au Nord-Ouest. Des échanges d'individus ont été constaté entre ces sites Natura 2000 et les Salins du Lion en bordure du site.

145 espèces d'oiseaux ont été contactées sur la zone des Salins du Lion et l'Etang de Vaine le bordant.

Parmi celles-ci 71 espèces sont annexées à la Directive Oiseaux, dont 29 à l'annexe I.

43 espèces présentes sur les Salins du Lion ont participé à justifier la désignation des sites Natura 2000 voisins de la ZPS Salines de Berre et la ZPS Plateau de l'Arbois.

Le tableau ci-dessous présente les espèces potentiellement présentes sur le site liées à la présence des Salins à proximité et les enjeux de conservations de ces espèces vis à vis des deux sites Natura 2000.

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15

Tableau : Liste des espèces d'oiseaux contactées au Salins du Lion annexées à la Directive Oiseaux avec enjeux dans les sites Natura 2000 à proximité

A : Alimentation ; M : Migration ; N : Nidification ; H : Hivernage

Nom vernaculaire	Nom latin	Directive Oiseaux	Statut biologique	Enjeu patrimonial sur la ZPS Salines de Berre	Enjeu patrimonial sur la ZPS Plateau de l'Arbois
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	I	A	Faible	Modéré
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	II-B	M		
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	I	N	Très fort	
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	I	M	Faible	
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	II-B	M		
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	II-A/III-B	M		
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	II-A/III-B	MH	Modéré	
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	I	A	Faible	Fort
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	I	M	Faible	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	I	MH	Faible	Modéré
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	I	MH	Faible	Faible
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	I	M	Faible	Fort
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	II-A	A		
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	II-A/III-A	N		
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	II-A/III-B	M		
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	II-A/III-B	M		
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	II-A/III-B	M		
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	II-B	M		
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	II-B	M		
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	II-B	M	Fort	
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	I	M	Faible	
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	II-B	A		
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	I	M		

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15

Nom vernaculaire	Nom latin	Directive Oiseaux	Statut biologique	Enjeu patrimonial sur la ZPS Salines de Berre	Enjeu patrimonial sur la ZPS Plateau de l'Arbois
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	I/II-B	M		
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	II-B	A		
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	II-B	M		
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	I	A	Modéré	
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	II-B	N		
Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	I	N	Fort	
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	II-B	N		
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	II-A/III-A	A		
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	I	H	Faible	Modéré
Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	I	A	Modéré	
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	II-A/III-B	N		
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	II-A/III-B	MH		Fort
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	II-A/III-B	MH		Très fort
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	I	MH		Fort
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	II-B	N		
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	II-B	MH		
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	II-B	M		
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	II-B	MH		
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	I	A	Très fort	
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	I	MH		
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	II-B	MH		
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	I	M	Faible	
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	I	M	Faible	
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	II-B	MH		
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	II-B	MH		
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	I	A	Modéré	Modéré

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15

Nom vernaculaire	Nom latin	Directive Oiseaux	Statut biologique	Enjeu patrimonial sur la ZPS Salines de Berre	Enjeu patrimonial sur la ZPS Plateau de l'Arbois
Huïtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	II-B	M	Fort	
Lusciniole à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	I	M	Faible	Fort
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	I	MH	Faible	Modéré
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	II-B	MH		
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	I	A	Faible	Fort
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	I	A	Fort	
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	II-B	A	Fort	
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	II-B	NM		
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	II-A/III-B	M		
Pélican blanc	<i>Pelecanus onocrotalus</i>	I	M		
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	II-A/III-A	A		
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	II-B	N		
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	I	M		Fort
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	II-A/III-A	A		
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	II-B	N		
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	II-A	M		
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	II-A/III-B	MH		
Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	I	A	Fort	
Sterne naine	<i>Sternula albifrons</i>	I	N	Très fort	
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	I	A	Fort	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	II-B	N		
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	II-B	MH		

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
-----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------

4.2 Influence du projet sur les espèces naturelles présentes sur le site

Dans le cadre de l'étude d'incidence Natura 2000, les reconnaissances de terrain ont été effectuées le 19/05/2015 par Aurélie Johanet, François Grimal et Gilles Parigot (LPO PACA).

La synthèse de ces observations est présentée ci-dessous.

4.2.1 Milieu aquatique (y.c. temporaire) ou humide

-Une zone humide (résurgence ?) existe au niveau de la frange Nord-Est en contrebas du talus (cf cartographie). La végétation associée est constituée de joncs, peupliers, frênes, figuiers.
 -Un bassin de rétention bétonné a été construit au Sud-Ouest. Des grenouilles rieuses (Annexe V de la Directive Habitat) et du complexe graff/perez (Annexe V de la Directive Habitat), dont une grosse population de ce complexe d'espèces est présente sur les Salins du Lion, ont été entendues à l'intérieur de la buse. Il sera important d'être vigilant à ne pas détruire les individus présents lors des travaux.

La cartographie des habitats recensés est présentée en annexe.

4.2.2 Arbres remarquables

Le site est actuellement une friche industrielle revêtant un caractère paysager très dégradé. La végétation présente est quasi inexistante hormis quelques pins d'Alep, cyprès, chênes vert et arbustes sur le talus Est. Cette frange de végétation devrait être conservée et renforcée dans le projet car elle assure une frange végétale persistante et un maintien du dit talus.

En particulier, huit arbres (4 Peupliers, 1 frêne, 1 saule, 1 tamaris, 1 tronc sur pied) se distinguent par la présence de branches mortes, cavités, décollement d'écorce, couverture de lierre offrant des gîtes potentiels pour chauve-souris (favorables à la Pipistrelle commune, Pipistrelle de Khul, Murin de Daubenton, Annexes IV de la Directive Habitat). Les arbres remarquables seront conservés dans le projet.

La cartographie des habitats recensés est présentée en annexe.

4.2.3 Faune

En fonction des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 voisins, les principales questions posées sont les suivantes :

Chauve-souris ou oiseaux :

- le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une ripisylve ? porte-t-il atteinte à des haies ou alignements d'arbres ?

La frange végétalisée sur le talus Est devrait être conservée en l'état, ne portant pas atteinte à l'intégrité de la trame boisée.

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
-----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------

- y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ?

Les arbres remarquables de la frange Est devrait être conservés ainsi que localement des arbres à l'Ouest hors limite du projet, le saule présentant des branches mortes et décollements d'écorce et le peuplier avec branche cassée.

- l'emprise du projet est elle en partie en bordure de milieux aquatiques ?

Oui le projet est localisé à proximité immédiate de l'espace naturel des Salins du Lion (70m à vol d'oiseau au plus proche). Il est bordé sur les deux tiers Sud Ouest par de la roselière et sur le tiers Nord-Est par de la prairie à Jonc et tamaris.

- des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus) ?

Huit arbres se distinguent par la présence de branches mortes, cavités, décollement d'écorce, couverture de lierre offrant des gîtes potentiels pour chauve-souris (favorables à la Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle Pygmée, Pipistrelle de Nathusius, Noctule de Leisler, Murin de Daubenton, Annexes IV de la Directive Habitat).

Les espèces à enjeu sur la ZSC à proximité (Murin de Capaccini, Murin à oreilles échancrées, Grand rhinolophe, Petit Rhinolophe, Minioptère de Schreibers) ne semblent pas pouvoir gîter sur le site même, même s'ils peuvent utiliser les franges végétales à proximité des arbres à des fins alimentaires. Ces franges seront conservées dans le cadre de l'aménagement du site.

Lors de la visite de terrain en soirée du 19/05/2015, cinq espèces ont été contactées : Pipistrelles de Kuhl, Pipistrelles communes, Pipistrelles pygmées, Molosse de Cestoni et un minioptère probable. La zone près du peuplier ouest (en rouge sur la cartographie) a une forte activité, avec de nombreux cris sociaux de pipistrelles ; il est possible qu'elles gîtent dans ce secteur. Cette zone ne sera pas impactée lors de la réalisation du projet.

- quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site ?

D'après la base de données faune-paca.org, Buse variable, Bergeronnette des ruisseaux et Serin Cini ont été contactés sur le site.

Lors de la visite de terrain du 19/05/2015 huit espèces dites de "biodiversité de proximité" ont été contactées :

- 2 Rouges-queues noirs (reproduction probable au niveau des bâtiments)
- 4 Moineaux domestiques (reproduction probable au niveau des bâtiments)
- au moins 3 jeunes volants de Mésange charbonnière suggérant la reproduction au niveau de la frange Est boisée (reproduction probable)
- 3 Pigeons ramiers (en vol)
- 2 Martinets noirs (en chasse)
- 1 Hirondelle rustique (en chasse)
- 4 pies bavardes (en vol)
- 1 Tourterelle turque (en vol)

Cependant aucune de ces espèces ne fait l'objet d'un enjeu de conservation sur les sites Natura 2000 adjacents.

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
-----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------

- y a-t-il des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent ?

Des mâles de Rouge-queue noir et de moineaux domestiques ont été entendus ainsi que des jeunes de Mésange charbonnière, suggérant la reproduction au niveau de la frange Est boisée. Cette frange sera conservée dans le cadre de l'aménagement du site.

Insectes :

- y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ?

Les vieux arbres, arbres morts et arbres à cavité de la frange Est présentant un intérêt pour la faune devraient être conservés par le projet.

En outre, concernant les insectes, seules des espèces communes ont été contactés lors de la visite de terrain :

- Orthetrum réticulé, Sympetrum fonscolombe (dont un individu émergent), Crocothemis écarlate et Agrion élégant pour les odonates
- Piéride de la rave pour les papillons.

Autres groupes taxonomiques :

Parmi les autres groupes taxonomiques, les espèces suivantes listées dans la Directive Habitat, ont été contactés sur le site :

- Grenouille du complexe Perez/Graf Annexe V (mâles chanteurs et têtards dans le bassin de rétention)
- Rainette méridionale : Annexe IV
- Lézard des murailles : Annexe IV
- Une couleuvre indéterminée a été vue en fuite alors qu'elle était en insolation dans la zone embroussaillée derrière le bassin de rétention.

Ces espèces ont été contactées dans des zones du site conservées par le projet.

	SOLER ENVIRONNEMENT 3 Avenue Robert Schuman ZA La Pile 13 760 SAINT CANNAT	COGEDIM PROVENCE 26 Rue Grignan 13001 MARSEILLE	Nos références : E SE CAN 2015.00249 Date : 4/11/15
-----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------

Chapitre 5 : Conclusion

Le projet envisagé

- est susceptible**
- n'est pas susceptible**

d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 voisins pour la (les) raison(s) suivantes :

Le projet immobilier est localisé sur une friche industrielle revêtant un caractère paysager très dégradé. La végétation présente est quasi inexistante hormis sur le talus Est, conservé dans le cadre de l'aménagement. En outre, cette frange de végétation sera renforcée lors de la réalisation du projet par l'aménagement de zones d'espaces verts autour des bâtiments. La végétation apportée sera en cohérence avec les habitats présents avant aménagement.

De plus, la plupart des espèces faunistiques qui ont été contactée sur site, ont été retrouvée dans les franges végétalisés Est et Ouest conservées dans le cadre de l'aménagement du site.

Toutefois, les mesures réductrices ci-dessous seront mises en place afin de limiter au maximum les impacts sur l'environnement :

- maintenir la frange végétale sur le talus Est et les zones humides en contrebas ;
- limiter le dérangement du aux travaux lors de la nidification des Laro-limicoles (avril-juin) et de l'hivernage des fuligules (novembre-février) ;
- limitation de l'accès à la zone naturelle des Salins du Lion et zones humides en contrebas en maintenant la roselière et en empêchant l'accès direct par cheminement. Le risque est la surfréquentation quotidienne par les résidents et leurs chiens de cette zone humide où la nidification des oiseaux est dépendante de leur préservation ;
- Limiter la destruction des zones humides situées sur l'emprise directe du projet (cF Dossier d'incidences Zones Humides) ;
- Limiter très fortement le résidu d'éclairage en direction des arbres remarquables, haies, et zones humide périphériques, en particulier vers l'ouest.

Date et Signature du Maitre d'Ouvrage :



ANNEXE
CARTOGRAPHIES